

Lettre de consultation

Objet de la consultation	Téléphonie
Date de publication de l'offre	Mardi 29 octobre 2024

Contact

Maitre d'ouvrage	Gefosat 33 bis rue du Faubourg Saint-Jaumes 34000 Montpellier contact@gefosat.org 04 67 13 80 90
Gestion de la consultation	Sandrine Buresi contact@gefosat.org 04 67 13 80 90
Contact Technique	Magali Lahmi magali.lahmi@gefosat.org 04 67 13 80 90

Information sur l'Achat Public

Type de contrat	Marché
Type de procédure	Consultation
Durée du marché	Du 02/01/2025 au 01/01/2026 Renouvelable sans durée déterminée, sur tacite reconduction par période de 12 mois
Nombre de lots	Non alloti
Type de prix	Prix révisable : au 1er janvier, le prestataire devra informer l'acheteur de la révision des prix ainsi que du pourcentage d'évolution de celui-ci
Critères d'évaluation :	<p>Prix 50%</p> <p>Technique 50% décomposé de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- 35% réponse adaptée aux besoins exprimés- 5% force de proposition (options complémentaires)- 10% possibilité de modifications en cours de contrat avec adaptation du prix aux nouvelles conditions

Déroulement de la procédure

Date et heure limite de réception des candidatures	15/11/2024 à minuit
Date d'information du résultat de la consultation	20/11/2024
Date début du contrat	02/01/2025

Lettre de consultation

Objet de la consultation	Téléphonie
Date de publication de l'offre	Mardi 29 octobre 2024

GEFOSAT

Association technique héraultaise, Gefosat conseille et accompagne les particuliers, les collectivités et les entreprises dans la maîtrise de l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique. Nous œuvrons ainsi depuis plus de 40 ans au service d'une utilisation plus rationnelle, plus économe et plus solidaire de l'énergie, pour aider à mieux répondre aux enjeux environnementaux de ce siècle : gestion des ressources, lutte contre le dérèglement climatique, respect des milieux naturels.

Gefosat est un pouvoir adjudicateur soit un acheteur privé, soumis aux règles de la commande publique.

CAHIER DES CHARGES

La consultation concerne la souscription d'un contrat de téléphonie pour **3 lignes et 6 utilisateurs avec forfaits illimités vers fixes et mobiles**.

A noter : le nombre de lignes et d'utilisateurs peut être amené à évoluer, l'activité de Gefosat étant soumise à des incertitudes indépendantes de notre volonté pour les temps à venir.

Un schéma du système souhaité figure en Annexe 2, et l'offre de service devra répondre aux exigences techniques listées ci-dessous.

Technique :

- **Le système doit être fiable et stable, sans coupures intempestives nuisant à la qualité du service**
- La solution de téléphonie doit être directement utilisable sur ordinateur et sur smartphone, sans poste physique de téléphonie fixe
- La proposition tarifaire doit comporter une marge de manœuvre en cas de diminution du nombre d'utilisateurs (dans la mesure du raisonnable et des possibilités du prestataire)
- Le fonctionnement de l'assistance technique doit être indiqué : procédure, horaires, délai de traitement...
- L'interface doit pouvoir être accessible aux utilisateurs pour effectuer des modifications simples (redirection, changement de nom d'utilisateur, installation de ligne sur un nouvel ordinateur, modification des messages de répondeur...)
- La ligne principale (accueil) doit pouvoir être gérée par plusieurs utilisateurs, le système doit donc comporter une fonction permettant à chacun.e de « s'attribuer » la ligne instantanément et de façon autonome

Lettre de consultation

Objet de la consultation	Téléphonie
Date de publication de l'offre	Mardi 29 octobre 2024

- La solution doit comporter une fonction dédiée aux statistiques
- La solution doit si possible comporter une option permettant l'envoi de SMS (France)
- La solution ne doit pas comporter la fourniture de connexion internet
- Le prestataire devra former les utilisateurs à l'utilisation des outils
- Le prestataire devra effectuer une démonstration de son système s'il est retenu, et ce avant la signature du contrat, afin que nous puissions en comprendre le fonctionnement.

Prix :

La proposition tarifaire devra comprendre :

- Le prix mensuel du service pour une durée de 12 mois
- L'installation sur site
- Le prix d'une ligne et d'un utilisateur supplémentaires le cas échéant (même date de fin d'engagement que le reste du système)
- La formation des salariés à l'utilisation du système
- L'assistance et le support technique des utilisateurs
- La maintenance des matériels le cas échéant.

Dépôt des offres

1- Présentation des offres

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les réponses des candidats devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document par courrier électronique.

2- Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Un devis comprenant l'ensemble des services correspondant au besoin exprimé
- Les conditions générales et particulières du contrat
- Des références de clients similaires en nombre d'utilisateurs

Lettre de consultation

Objet de la consultation	Téléphonie
Date de publication de l'offre	Mardi 29 octobre 2024

- La fiche fournisseur comprenant la déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (Fiche fournisseur ou DC1 ou DUME) (ANNEXE 1)
- Responsabilité civile

Informations complémentaires sur le marché

Échanges avec Gefosat

Les candidats ont la possibilité de solliciter le contact technique pour des précisions, les réponses seront communiquées à l'ensemble des candidats pour garantir l'égalité de traitement des candidats.

L'identité des autres candidats ainsi que le nombre de réponses reçues ne seront pas communiquées.

Sélection des offres

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation.

À la suite de la réception des réponses, Gefosat prévoit des négociations sur des éléments mineurs et non déterminants à l'attribution du marché.

Modalités de paiement

Les sommes dues aux titulaires seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures. La mise en place d'un prélèvement bancaire sera privilégiée.

Fiche fournisseur (Annexe 1)

Objet de la consultation	Téléphonie
Date de publication de l'offre	Mardi 29 octobre 2024

Objet de la candidature

La candidature est présentée :

- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;
- pour le lot n° ou les lots n° de la procédure de passation du marché public (en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).

Présentation du candidat

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
- Adresse postale et du siège social (si différente de l'adresse postale) :
- Adresse électronique :
- Numéro de téléphone :
- Numéro SIRET :

Présenter les données des trois derniers exercices clôturés :

Année	Exercice du Au	Exercice du Au	Exercice du Au
Chiffre d'affaires			
Effectif			

Engagements du candidat individuel

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

Fiche fournisseur (Annexe 1)

Objet de la consultation	Téléphonie
Date de publication de l'offre	Mardi 29 octobre 2024

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (*);
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

SI

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Signature et cachet

Consultation téléphonie 29/10/2024 - Annexe 2

